

Montréal, le 14 mars 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Marie Lemay Lachance, avocate
Directrice, affaires réglementaires et litige
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement
visant la construction d'un bureau d'affaires à Magog
(Dossier R-4251-2024)**

Maître Lemay Lachance,

Vous trouverez ci-joint, la version **caviardée** de la demande de renseignements n^o 1 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier susmentionné.

La Régie vous transmettra, **sous pli confidentiel**, via la plateforme SharePoint créée par Énergir à ces fins, la version confidentielle de cette demande de renseignements, dans le cadre du même dossier.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 25 mars 2024 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml
p. j.